

ÉTUDIER À L'ÉTRANGER APRES LA BAC ?



Poursuivre ses études à l'étranger après le bac peut fortement valoriser un profil. Cependant, se former à l'étranger ne s'improvise pas. La période de préparation est essentielle pour réussir sa formation à l'étranger.

ÉTUDIER À L'ÉTRANGER, UN PROJET !

POURQUOI PARTIR À L'ÉTRANGER ?

Malgré la phase de préparation pour étudier à l'étranger, **un tel projet peut comporter de nombreux avantages**. Les quelques points, ci-dessous, représentent les atouts liés à ce type de formation :

- **Se perfectionner dans une langue** grâce à l'immersion totale dans le pays choisi ;
- **Découvrir une nouvelle culture** pour son enrichissement personnel ;
- **Valoriser son CV auprès de futurs employeurs**. Par exemple, cela peut mettre en avant des qualités comme l'autonomie et l'indépendance ;
- **Élargir ses connaissances** afin de peaufiner son profil.

Avant de jouir de ces avantages, il est impératif de préparer son départ.

PRÉPARER SON DÉPART

Avant de partir, **il est recommandé de régler différents paramètres**, qui sont essentiels pour réussir ses études à l'étranger :

- Le choix de l'**université et du pays** ;
- Se rapprocher des **organisations qui peuvent fournir une aide pour préparer ce séjour** ;
- Avoir une vision d'ensemble des **moyens financiers à disposition** pour ce projet ;
- Se renseigner sur les **dispositifs d'aides financières existantes** ;
- Se renseigner sur les **procédures d'obtention du visa** est impératif. Par exemple, les demandes spécifiques de visa pour les Etats-Unis ou encore l'Australie ;

- S'informer sur le **coût de la vie** sur place pour une meilleure gestion de ses ressources financières ;
- Le choix du **mode d'hébergement** adapté à ses besoins et ressources ;
- Faire les **démarches nécessaires en termes de santé** (sécurité sociale, vaccins, etc.). Ainsi, en Europe, il est possible de faire une demande afin d'obtenir la carte européenne d'assurance maladie. Hors de l'Europe, il est recommandé de se renseigner sur la protection sociale du pays pour obtenir une couverture sociale adaptée (ou d'adhérer à une assurance française qui vous couvre à l'étranger, comme la Caisse des Français de l'étranger).

LES AIDES FINANCIÈRES POSSIBLES

Il existe des nombreuses **aides financières** selon le **type d'inscription** choisi. Voici quelques aides existantes :

- **La bourse Erasmus** peut être octroyée à des étudiants français. Pour ce faire, il faut étudier dans un pays européen, dans un établissement d'enseignement supérieur, pour une période de 3 à 12 mois, dans le cadre d'un échange inter-établissement ;
- **La bourse du CROUS**, aide à la mobilité internationale, qui se base sur les critères sociaux ;
- **Les aides financières locales**, c'est-à-dire des collectivités territoriales. Pour ce faire, il faut se rapprocher de votre ville, commune, département ou région.

A noter

Si l'étudiant est en situation d'handicap, il peut bénéficier d'une aide supplémentaire.

L'INSCRIPTION À L'ÉTRANGER

Il existe **quatre options pour étudier à l'étranger** : s'inscrire directement dans une université étrangère ; s'inscrire dans une université/école française qui inclut un programme d'échange ; s'inscrire dans une université/école qui propose un double-diplôme ; et s'inscrire dans un programme de séjour linguistique.

S'INSCRIRE DIRECTEMENT DANS UNE UNIVERSITÉ ÉTRANGÈRE DE SON CHOIX

Pour ce faire, il est vivement recommandé de **se renseigner auprès de l'université étrangère en question** notamment au sujet des démarches d'inscription spécifiques à suivre. Dans ce cadre, chaque université a sa propre procédure concernant les étudiants étrangers dont Français. Ainsi, il est **possible de passer l'entièreté du cursus dans le pays choisi et trouver potentiellement un emploi dans ce dernier**. Il faut savoir que **les démarches d'inscription sont complexes et parfois onéreuses** selon les pays comme l'Australie, le Royaume-Uni ou les Etats-Unis (frais d'inscription entre 15 000€ et 30 000€). Dans ce cas de figure, **les bourses sont peu nombreuses et limitées**. Il ne faut pas oublier que ce type d'inscription met **directement en concurrence avec les étudiants du monde entier** - voir [ici](#). Notons également que la plateforme Parcoursup ne permet pas de formuler ce type de vœux. Enfin, il faut être prudent sur deux points essentiels afin d'éviter les mauvaises surprises : **la reconnaissance des diplômes délivrés et les équivalences des diplômes**.

A noter

Dans un pays de l'Union européenne, les crédits ECTS permettent de créer une équivalence dans le cas où l'étudiant souhaite réintégrer un autre cursus européen dont français.

S'INSCRIRE DANS UNE UNIVERSITÉ/ÉCOLE FRANÇAISE

Il s'agit d'une inscription dans une université/école française afin de participer à un programme d'échange (par exemple, Erasmus, CREPUQ ou encore MICEFA). Ainsi, il est possible de partir environ un an dans une université étrangère en partenariat avec l'établissement en France. Cette option permet de réduire, voire supprimer, les frais d'inscription concernant l'université étrangère. Il est également possible de bénéficier d'une bourse. Cependant, il faut passer un processus de sélection au sein de l'université/école française, car le nombre de places est limité.

S'INSCRIRE DANS UNE UNIVERSITÉ/ÉCOLE FRANÇAISE OFFRANT UN DOUBLE-DIPLÔME

Il s'agit d'un cursus intégré mené conjointement par plusieurs établissements dans plusieurs pays. L'entrée dans ce type de formation garantit de partir à l'étranger accompagné d'un diplôme-conjoint, d'un double-diplôme ou d'un multi diplôme. Notons que ces parcours sont sélectifs et requièrent un bon dossier pour y accéder. De plus, il faut savoir que le départ à l'étranger n'est pas forcément immédiat, c'est-à-dire la première année d'études supérieures. En effet, il faut souvent commencer ses études en France avant de partir à l'étranger.

S'INSCRIRE DANS UN PROGRAMME LINGUISTIQUE

Le séjour linguistique peut représenter une autre alternative à la formation classique expliquée ci-dessus. Il s'agit d'un programme d'apprentissage des langues afin d'améliorer son niveau dans une langue choisie. L'avantage est que cela peut permettre à l'étudiant de s'accorder un temps de réflexion après le baccalauréat pour entamer une formation qui correspond à ses intérêts. Autrement dit, ce séjour linguistique s'apparente à une « année sabbatique » appelée « *gap year* ». Il existe plusieurs organismes proposant ce type séjour adapté aux besoins de chaque étudiant dans le processus d'apprentissage d'une langue. Notons que le séjour linguistique est assez coûteux.